

INTERDÉPENDANCE ASYMÉTRIQUE ET GEOECONOMICS. Risque géopolitique et politique des sanctions

Indicateurs des tensions mondiales

jeudi 14 décembre 2023, par [ALLEGRET](#)

Dans cet article scientifique, Jean-Pierre Allegret (1) nous dévoile plusieurs lectures de l'**interdépendance**. Elle s'avère principalement asymétrique et conduit à analyser les logiques de puissance dont font partie les politiques de sanctions financières et commerciales (mais pas exclusivement). L'interdépendance asymétrique conduit à une reconfiguration de l'économie mondiale. La rivalité géoéconomique devient rivalité géopolitique. Le niveau des tensions à l'échelle mondiale est évaluée par des indicateurs multiples : indice d'incertitude mondiale et commerciale, indice de risque géopolitique, nombre de sanctions internationales...

Derrière les logiques d'influence et la question des sanctions, le cœur de l'article révèle la dynamique en cours, à savoir la tendance à la fusion de la politique commerciale et étrangère. Dans le contexte que l'on connaît, l'arsenal sécuritaire remet en cause de façon radicale l'ordre libéral.

(1) Jean-Pierre Allegret est Professeur des Universités (Côte d'Azur, CNRS, GREDEG, France).

INTERDÉPENDANCE ASYMÉTRIQUE ET GEOECONOMICS

La question géopolitique est redevenue centrale dans l'analyse des relations économiques et financières internationales. En attestent les différentes publications récentes des institutions internationales et, bien entendu, les travaux plus académiques. Du point de vue des institutions internationales, deux illustrations sont particulièrement intéressantes. D'une part, le Fonds monétaire international a consacré dans ses éditions d'avril 2023 des *World Economic Outlook* et des *Global Financial Stability Report* des chapitres s'intéressant à la fragmentation de l'économie mondiale. Le Fonds publie aussi régulièrement des documents de travail consacrés à cette question. Si le facteur géopolitique n'est pas le seul à expliquer cette fragmentation, il figure en bonne place. D'autre part, dans son dernier rapport sur le commerce mondial (paru en septembre 2023), l'Organisation mondiale du commerce cite abondamment des travaux en relations internationales suggérant l'existence d'un lien entre interdépendances commerciales et paix au niveau mondial. Même si les historiens n'ont pas établi de consensus sur ce point, l'idée serait que d'intenses liens commerciaux rendent trop coûteux le déclenchement d'affrontements militaires entre les pays.

Les Etats se préoccupent eux aussi davantage de la question géopolitique. Leur comportement témoigne d'une certaine manière de l'ambivalence de la notion d'interdépendance. Ainsi, dans un ouvrage très important publié pour la première fois en 1977, Robert O. Keohane et Joseph S. Nye ont mis en avant la notion d'interdépendance complexe (*complex interdependence*). Si leur objectif premier était de montrer qu'il était nécessaire de sortir d'une conception restrictive des relations internationales centrée sur les Etats, ils soulignaient aussi que l'interdépendance pouvait être asymétrique et, en ce sens, source de pouvoir. Entendu comme dépendance mutuelle, certains Etats dépendent plus des autres. Du point de vue de Keohane et Nye, cependant, l'interdépendance doit réduire l'occurrence de conflits armés ; mais si on se situe du point de vue de l'approche réaliste, il est important de souligner que l'intensification des relations commerciales peut aussi devenir un enjeu stratégique. Plus précisément, si on considère que le commerce international est un moyen pour une puissance d'acquérir, par exemple, composants électroniques nécessaires à son expansion, il n'en demeure pas moins qu'en achetant ces composants, elle enrichie l'autre pays et lui donne par là-même les moyens de son expansion. Cela favorise la montée en puissance d'un potentiel futur rival. Ayant intégré ce point de vue, de nombreux Etats ou ensemble économique se sont dotés ou se dotent d'un arsenal leur permettant au nom de la sécurité nationale et / ou d'enjeux géostratégiques de limiter, voire d'interdire, les échanges économiques, financiers et monétaires vis-à-vis de pays ou d'agents économiques de pays jugés non amis. L'arsenal de l'Union européenne qui se met en place est relativement récent. Il est en effet lié largement à l'initiative d'autonomie stratégique voulue par la Présidente de la Commission européenne, Madame Ursula von der Leyen.

L'arsenal des Etats s'est concentré jusqu'à présent sur trois domaines principaux :

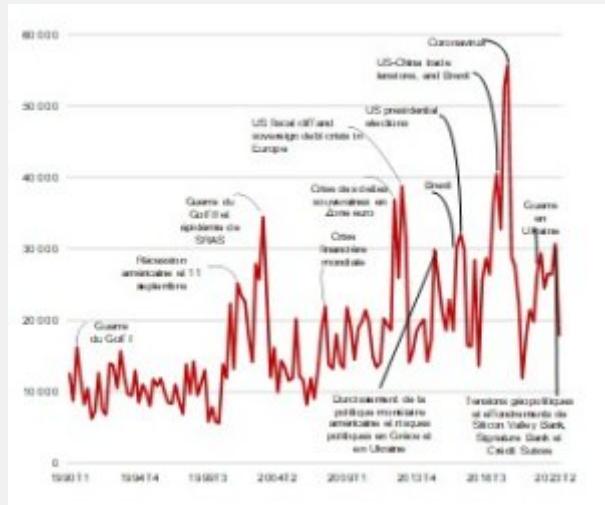
- La relocation des segments jugés stratégiques – certains microprocesseurs et produits pharmaceutiques par exemple – des chaînes globales de valeur soit dans le pays à l'initiative de cette politique de relocation, soit dans des pays estimés par lui « amis »
- La sécurisation de l'accès à certaines matières premières, le cas d'école étant *les terres rares* – essentielles à la fabrication de produits de haute technologie ou liés à la transition énergétique – qui sont souvent concentrées dans quelques pays ;
- La multiplication – multilatérale ou unilatérale – de sanctions commerciales et financières à des fins géostratégiques.

Les développements qui suivent se focalisent en grande partie sur ce dernier point. La question soulevée par les sanctions est de savoir si elles constituent ou non une remise en cause radicale de l'ordre libéral international d'après-guerre.

Etat des lieux des tensions dans les relations économiques internationales

Plusieurs indicateurs peuvent être mobilisés pour avoir un aperçu de l'état des tensions à l'échelle mondiale. Le premier est l'indice d'incertitude mondiale construit par Hites Ahir, Nicholas Bloom et Davide Furceri. Il est calculé en comptant le pourcentage de mot « incertain » (ou sa variante) dans les rapports nationaux de l'*Economist Intelligence Unit* (EIU). Comme le montre le **Graphique 1**, cet indice rend bien compte des principaux événements ayant affecté l'économie mondiale depuis 1990. Sur la période 1990 – 2007, la valeur moyenne de l'indice a été de 12 969 ; elle est passée à 23 509 sur la période 2008 – 2023. Si on restreint notre estimation à la période postérieure à l'annexion de la Crimée par la Russie en 2014, la montée de l'incertitude au niveau mondial depuis cette date est encore plus importante, la valeur moyenne de l'indice s'élevant à 25 777.

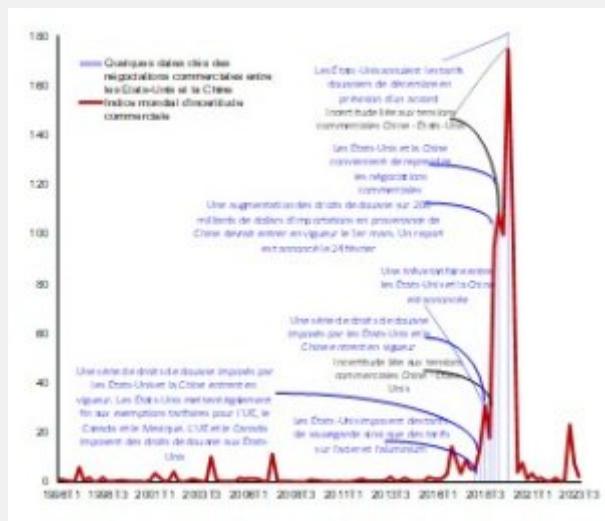
Graphique 1 indice mondial d'incertitude



Source : Ahir, H, N Bloom, and D Furceri (2022), World Uncertainty Index, [NBER Working Paper](#)

Cet indice peut être rapproché de l'indice mondial d'incertitude commerciale élaboré par les mêmes auteurs (**Graphique 2**). L'indice est construit de la manière suivante : les auteurs comptent le nombre de fois où le mot « incertitude » est mentionné dans les rapports à proximité d'un mot lié au commerce. Plus précisément, pour chaque pays et chaque trimestre, ils recherchent dans les rapports de l'EIU les mots « incertain », « incertitude » et « incertitudes » apparaissant à côté des mots suivants : protectionnisme, Accord de libre-échange nord-américain, tarif, commerce, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et Organisation mondiale du commerce. Comme pour l'indice mondial d'incertitude, on peut voir que la montée de l'incertitude commerciale est un phénomène relativement récent : entre 1996 et 2013, la valeur moyenne de l'indice a été de 0,88 ; elle s'élève à 19,17 depuis 2014.

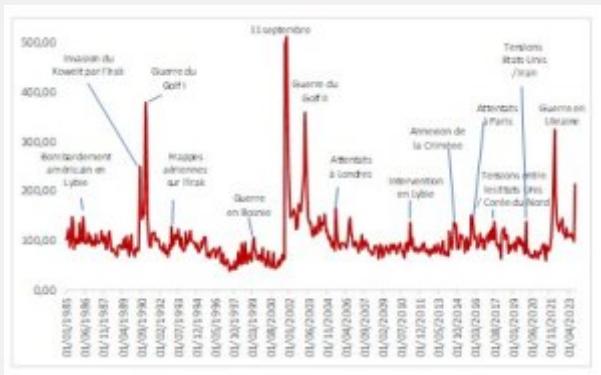
Graphique 2 Indice mondial d'incertitude commercial



Source : Ahir, H, N Bloom, and D Furceri (2022), World Uncertainty Index, [NBER Working Paper](#)

Le **Graphique 3** présente un autre indice important : l'indice de risque géopolitique élaboré par Dario Caldara et Matteo Iacoviello. L'index reflète les résultats de recherches textuelles automatisées dans les archives électroniques de 10 journaux internationaux en considérant huit catégories : menaces de guerre (cat. 1), menaces de paix (cat. 2), renforcement militaire (cat. 3), menaces nucléaires (cat. 4), menaces terroristes (cat. 5), début de guerre (cat. 6), escalade de la guerre (cat. 7), actes terroristes (cat. 8).

Graphique 3 Indice de risque géopolitique

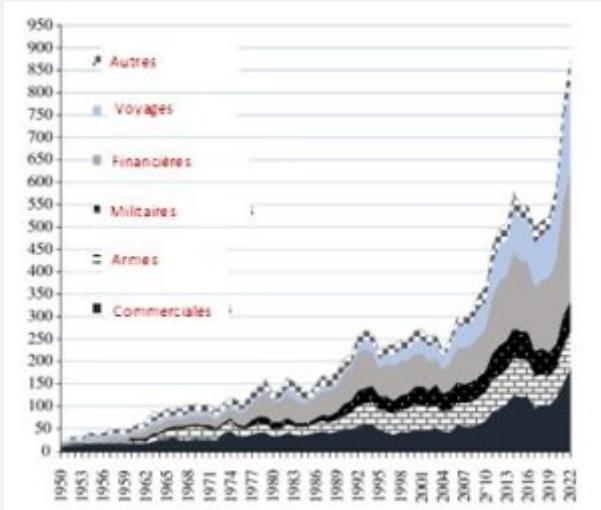


Source : Données téléchargées de <https://www.matteoiacoviello.com/gpr.htm>

Cet indice connaît des fluctuations brutales en raison de son lien avec des événements circonstanciés. Cependant, on peut relever que si, sur l'ensemble de la période, sa valeur moyenne a été de 101, elle s'élève à 104 depuis 2014.

Un indicateur significatif de la montée des tensions est celui relatif aux sanctions internationales. La base de données la plus complète à ce jour a été développée par Gabriel Felbermayr, Aleksandra Kirilakha, Constantinos Syropoulos, Erdal Yalcin et Yoto V. Yotov en 2020. Elle fait l'objet d'une actualisation régulière (<http://www.globalsanctionsdatabase.com/>). Les actions sont définies comme des mesures restrictives prises de manière unilatérale ou multilatérale dans l'objectif de restreindre les relations économiques et / ou financières avec un pays ciblé. L'objectif est de le conduire à modifier son comportement, soit du point de vue du non-respect des normes et conventions internationales, soit du point de vue de la politique qu'il poursuit. Précisons que la base permet d'obtenir des informations sur (i) les pays ou institutions émetteurs des sanctions et les pays ciblés ; (ii) le type de sanctions (par exemple commerciales ou financières) ; (iii) leur caractère unilatérale ou multilatérale et (iv) leur degré de réussite. Le **Graphique 4** présente l'évolution du nombre de sanctions internationales par type entre 1950 et 2022.

Graphique 4 Evolution du nombre de sanctions internationales par type, 1950 - 2022



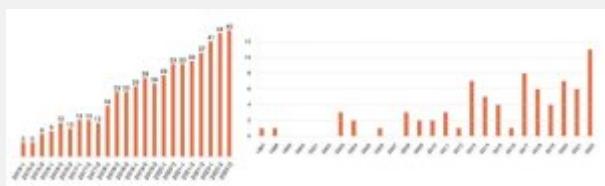
Source : Constantinos Syropoulos, Gabriel Felbermayr, Aleksandra Kirilakha, Erdal Yalcin et Yoto V. Yotov (2023), The global sanctions data base-Release 3 : COVID-19, Russia, and multilateral sanctions, Review of International Economics, à paraître, <https://doi.org/10.1111/roie.12691>.

D'une manière générale, la période 2019 - 2022 est marquée par une augmentation très importante du nombre de sanctions imposées. Ainsi, si l'on considère la première année couverte par la base (1950), l'année 2021 est celle où le plus grand nombre de nouvelles sanctions ont été émises. En 2022, le nombre de sanctions actives a également atteint son maximum historique depuis 1950. Du point de vue du type de sanctions internationales adopté, on observe un accroissement du recours aux sanctions financières. D'une part, elles ont été davantage utilisées pour des objectifs visant le respect des droits humains. Rappelons ici la doctrine américaine post-guerre froide de l'exportation du modèle démocratique. D'autre part, ce type de sanctions a l'avantage d'être relativement souple en termes d'utilisations, notamment en permettant de cibler des individus, des firmes ou des Etats de manière alternative. L'annexion de la Crimée par la Russie en mars 2014 et la guerre Russo-Ukrainienne qui a débuté en février 2022 ont contribué à une augmentation significative du nombre de sanctions commerciales. Il s'agit en particulier des sanctions dites « intelligentes » qui interdisent les relations commerciales avec les firmes affiliées aux élites et gouvernements russes et biélorusses. Un dernier point mérite d'être précisé. Sur l'ensemble de la période, les sanctions unilatérales prédominent (elles représentent près des deux-tiers des cas). Elles ont augmenté régulièrement depuis la fin des années 2000. Les Etats-Unis

représentent près de 50 % des cas, leur nombre augmentant significativement sous la présidence de Donald Trump stoppant une tendance baissière du poids des Etats-Unis dans le total des sanctions unilatérales observées depuis le milieu des années 2000.

Si les sanctions internationales occupent une place grandissante dans le débat public en raison de leur ampleur liée à la guerre Russo – Ukrainienne, il est important de les intégrer à l'intérieur d'un mouvement plus vaste concernant les préoccupations des pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en matière d'accès aux marchés. Le **Graphique 5** illustre la montée de ces préoccupations en considérant, d'une part, le nombre déclaré aux Comités sur l'Accès aux Marchés (partie gauche) et, d'autre part, aux préoccupations exclusivement liées à des motifs de sécurité nationale. L'OMC prend en compte les préoccupations déclarées relatives aux barrières non tarifaires, aux mesures phytosanitaires, les obstacles techniques au commerce et les licences d'importations.

Graphique 5 Préoccupations commerciales déclarées à l'OMC (partie gauche) et préoccupations commerciales liées à des motifs de sécurité (partie droite)



Source : World Trade Organization, World trade annual report, 2023

Les préoccupations commerciales relèvent largement du recours des Etats à des mesures unilatérales liées au commerce. En ce sens, elles entretiennent des liens avec l'indicateur d'incertitude commerciale (**Graphique 2**) dans la mesure où de telles mesures engendrent une forme d'insécurité dans la conduite des relations commerciales entre individus de pays différents. La partie droite du **Graphique 5** montre une augmentation très significative du nombre de préoccupations commerciales soulevées par les membres de l'OMC. Au cours de la période 2019 - 2022, la pandémie de COVID-19 et les restrictions commerciales sur certains biens tels que les denrées alimentaires, les aliments pour animaux et les engrains en raison de la guerre Russo - Ukrainienne ont joué un rôle majeur. Ces deux événements ont d'ailleurs été souvent accompagnés de mesures de restrictions à l'exportations pour des motifs de sécurité nationale (partie droite du **Graphique**). On observe aussi une accélération des restrictions aux importations liées à des motifs de sécurité. Les biens liés aux nouvelles technologies, considérées stratégiques sont particulièrement concernés. Un exemple significatif est le déploiement des services de téléphonie mobile 5G par la firme chinoise Huawei qui est l'objet à la fois de restrictions à l'importations (en particulier via l'application de normes techniques) et à l'exportations (contrôles des exportations et sanctions). La guerre commerciale entre la Chine et les Etats-Unis qui a commencé sous la présidence de Donald Trump est emblématique la frontière de plus en plus floue entre ce qui relève de la politique commerciale et ce qui relève de la politique étrangère. A première vue, l'augmentation des tarifs douaniers sur certains produits exportés par la Chine a tout d'une réponse de politique commerciale d'un pays déficitaire (les Etats-Unis) vis-à-vis d'un pays excédentaire (la Chine), le premier considérant que l'excédent du second résulte de pratiques commerciales déloyales. Cependant, si on considère l'extension progressive des rétorsions commerciales à des produits stratégiques, on est amené à souligner que les Etats-Unis ont des objectifs stratégiques relevant de leur politique étrangère. Il s'agit notamment d'éviter que la Chine devienne un rival technologique trop puissant.

Les différents indicateurs présentés ici convergent autour d'une même tendance : le retour à la compétition entre grandes puissances depuis le milieu des années 2000 qui contraste avec le nouvel ordre mondial qu'avait cru esquisser le président américain George H.W. Bush en septembre 1990 à la suite de l'effondrement de l'Union soviétique, vision prolongée ensuite par le président Bill Clinton. Les administrations Bush et Clinton ont été ainsi portées par la volonté d'étendre le modèle démocratique occidental au reste du monde et intégrer la Chine et la Russie dans ce processus. Autrement dit, alors que l'ordre libéral international post-1945 avait été une réponse politique à la nécessité de gérer les interdépendances et de rendre compatible le libre commerce avec la protection et la sécurité économique (G. John Ikenberry, 2020a et b), celui-ci s'est mué en principe normatif construit autour de l'idée de globalisation, ce que l'on pourrait nommer aussi hyper-mondialisation. Or, comme le rappelle Ikenberry, l'ordre libéral international n'est pas synonyme de globalisation : « *l'internationalisme n'était pas un projet visant à abattre les frontières et à mondialiser le monde ; il s'agissait de gérer les complexités croissantes de l'interdépendance économique et sécuritaire dans la poursuite du bien-être national* » (2020b, « *internationalism was not a project of tearing down borders and globalizing the world ; it was about managing the growing complexities of economic and security interdependence in the pursuit of national well-being*).

Paradoxalement, cette hyper-mondialisation est en train d'engendrer son contraire, à savoir une réticence croissante à coopérer au niveau international et une fragilisation des alliances traditionnelles. Les Etats se retrouvent confrontés au monde tel qu'il a été pensé par les écoles réalistes : l'anarchie.

La pratique des sanctions internationales comme vecteur de l'interdépendance asymétrique

Comme nous l'avons rappelé plus haut, Keohane et Nye ont introduit dans le champ des relations internationales le concept d'interdépendance asymétrique. La dépendance mutuelle - autre manière de nommer l'interdépendance - est rarement symétrique impliquant que des États sont moins dépendants que d'autres, ce qui est une source de pouvoir. « Quand on dit que l'interdépendance asymétrique peut être source de pouvoir nous considérons le pouvoir comme le contrôle des ressources, ou le potentiel d'influer sur les résultats. Un acteur moins dépendant dans une relation dispose souvent d'une ressource politique importante, car les changements dans la relation (que l'acteur peut être en mesure d'initier ou de menacer) seront moins coûteux pour cet acteur

que pour ses partenaires. » (When we say that asymmetrical interdependence can be a source of power we are thinking of power as control over resources, or the potential to affect outcomes. A less dependent actor in a relationship often has a significant political resource, because changes in the relationship (which the actor may be able to initiate or threaten) will be less costly to that actor than to its partners ; 2012 : 10). En termes de pouvoir, la question fondamentale est « qui a le plus besoin de qui ? ». Le pouvoir peut être compris comme le contrôle d'un État - ou d'une ou plusieurs firmes - sur des domaines économiques (monnaie, commerce, énergie...) dont les autres pays dépendent. Le rôle du pouvoir dans l'interdépendance se comprend à deux niveaux complémentaires. D'une part, la sensibilité (sensitivity) repose sur le degré d'influence subit par une économie en raison de stimulus venant de l'extérieur. Il s'agit donc du degré auquel les conditions dans un pays sont susceptibles d'être affectées, positivement ou négativement, par des événements se produisant ailleurs. D'autre part, la vulnérabilité (vulnerability) concerne la capacité d'une économie à ne pas tenir compte de ces influences externes ou à s'y adapter. Il s'agit donc de la réponse de l'économie aux stimulus venant de l'extérieur. Cette distinction est très importante. Si le pouvoir fait référence aux ressources et capacités dont il dispose pour atteindre certains buts, il est courant pour les spécialistes en relations internationales d'assimiler le concept de pouvoir à celui d'influence. Dans ce cas, comme le souligne le spécialiste d'économie politique internationale Benjamin J. Cohen (2015 et 2019), le pouvoir fait alors référence à la capacité de modifier le comportement des autres Etats afin d'atteindre certains objectifs. Il a une dimension externe qui fait écho à la sensibilité. Cependant, le pouvoir ne peut se réduire à la capacité d'influence. Il fait en effet aussi référence à l'idée de capacité d'action qui doit ici se concevoir comme une question d'indépendance politique, appelée aussi « espace politique ». Un Etat sera considéré comme ayant du pouvoir s'il est capable d'agir de manière unilatérale, c'est-à-dire de prendre librement des mesures sans subir des pressions extérieures. Le pouvoir est ici synonyme d'autonomie : on ne cherche pas à exercer une influence sur les autres, mais les autres ne sont pas en mesure de vous influencer. Le pouvoir est interne., il fait écho à la vulnérabilité. Du point de vue de l'équilibre des pouvoirs - balance of power - entre les Etats, la distinction entre influence et autonomie est importante. La question posée est de savoir dans quelle mesure un Etat est en mesure d'influencer les autres s'il dispose en même temps d'une faible autonomie. Autrement dit, on doit s'attendre à ce que l'autonomie soit une condition nécessaire pour le pouvoir devienne capacité d'influence.

Or, l'analyse de la mise en œuvre des sanctions internationales, et, plus largement, celle de l'utilisation d'outils économiques à des fins géopolitiques, suggère que les Etats-Unis occupent une position centrale du point de vue de l'autonomie et de l'influence.

Pour comprendre cela, les travaux de Henry Farrell et Abraham Newman (2019, 2023) nous semblent particulièrement novateurs. Dans leur article séminal publié en 2019, les deux auteurs ont introduit le concept d'« d'interdépendance armée » (weaponized interdependence). Ce concept est rattaché à celui de globalisation à un double titre. D'une part, les deux auteurs reprennent l'analyse initiale de Keohane et Nye selon laquelle un trait majeur de la transnationalisation de nos économies est l'influence de plus en plus importante d'acteurs non-étatiques tels que des firmes ou des institutions financières très fortement interconnectées entre elles, mais aussi entre elles et les Etats. D'autre part, la globalisation a induit la formation de réseaux qui se sont densifiés au cours du temps et deviennent le cœur du fonctionnement de nos économies. Il s'agit notamment des réseaux de la finance (systèmes de paiement internationaux) et du commerce international (chaînes d'approvisionnement). La notion de réseau occupe une place spécifique dans l'analyse de l'interdépendance armée. Un acteur spécifique au sein du réseau est représenté comme un nœud. Les relations entre les nœuds (les acteurs) constituent des liens permettant la production et la circulation d'informations, mais aussi de ressources monétisables. L'influence d'un réseau repose en partie sur le nombre de nœuds et la densité des liens. Fondamentalement du point de vue des relations de pouvoir, la dynamique des réseaux est la centralisation dans la mesure où elle est source d'efficacité économique. Mais cette concentration au sein d'un réseau n'est pas uniforme. Des hubs se forment ainsi, qui sont des nœuds servant d'intermédiaires pour de nombreux autres nœuds. La dimension asymétrique du réseau est une caractéristique cruciale car elle permet d'analyser un réseau en termes de répartition du pouvoir entre ses acteurs. Comme le soulignent Farrell et Newman, « l'inégalité d'influence » (2019 : 50) est inhérente à la dynamique des réseaux. L'inégalité d'influence est d'autant plus importante que la localisation des réseaux est concentrée dans les pays avancés, notamment aux États-Unis, notamment en raison de leur avance technologique. Asymétrie des pouvoirs et compétition entre rivalités entre puissances sont les deux caractéristiques structurantes des relations internationales contemporaines. L'interdépendance militarisée repose sur deux effets liés aux caractéristiques des réseaux (Farrell et Newman, 2019 : 55-56). Le premier est « l'effet panoptique » (« panopticon effect ») dans lequel un acteur étatique contrôlant un hub est capable de capter les flux d'informations. Son pouvoir au sein du réseau repose sur la surveillance de ces flux. Le deuxième est « l'effet d'étranglement » (« chokepoint effect »), dans lequel la capacité d'influence d'un État lui permet d'exclure ou de limiter la participation de tiers au réseau.

Le degré de pouvoir coercitif de l'État dépend de sa capacité à contrôler les pôles. Lorsque le degré de centralité d'un réseau est très élevé - ce qui signifie que les acteurs publics et privés n'ont pas d'alternative efficace - un État peut alors exercer à la fois un effet panoptique et un effet de goulot d'étranglement. C'est typiquement le cas de la finance internationale centrée sur le dollar américain, mais aussi de certaines chaînes de valeur stratégiques telles que les semi-conducteurs.

Interdépendance asymétrique et reconfiguration de l'économie mondiale

Comme nous l'avons souligné au début de ce billet, on assiste depuis quelques années à un processus de « course à l'armement » du point de vue de la mise en œuvre de mécanismes visant à protéger des activités économiques au nom de l'intérêt national. Cette course a une conséquence immédiate : la fragmentation des relations économiques et financières internationales. A plus long terme, elle peut déboucher sur une structuration de l'économie mondiale en blocs relativement autonomes les uns des autres - ce que l'on appelle aujourd'hui le découplage - sans pour autant nécessairement signifier une configuration du type Est - Ouest.

En septembre 2022, le conseiller américain à la sécurité nationale, Jake Sullivan a exposé le nouveau cadre politique de l'administration Biden ayant pour objectif le maintien de la domination technologique des Etats-Unis pour le 21ème siècle. Le point central de ce nouveau cadre est le recours aux contrôles à l'exportation pour « conserver une avance aussi grande que possible ». Les Etats-Unis ont oscillé entre multilatéralisme et unilatéralisme. Le conflit russo -

ukrainien a été l'occasion d'une approche multilatérale dans laquelle les États-Unis, l'Union européenne (UE) et d'autres partenaires ont imposé des restrictions à l'exportation de semi-conducteurs à destination de la Russie. L'objectif est d'entraver les capacités technologiques d'un pays jugé agresseur et de remettre en cause ses capacités militaires. L'approche unilatérale s'est déployée en octobre 2022 lorsqu'une large panoplie de contrôles à l'exportation a été mise en place pour fortement limiter l'accès de firmes basées en Chine aux semi-conducteurs avancés, aux technologies nécessaires à la fabrication de ces produits microélectroniques haut de gamme et aux superordinateurs qui ont pour point commun de dépendre à un point donné de la chaîne de valeur à la technologie américaine. Les Etats-Unis ont ainsi exploité leur centralité au sein d'une industrie des semi-conducteurs dont le réseau est largement étendu à l'échelle mondiale. Plus précisément, les firmes américaines occupent les positions clefs au sein de la chaîne globale de valeur impliquant qu'il est très difficile de fabriquer les segments technologiquement les plus avancés sans l'approvisionnement en composants américains critiques. Il est important de souligner que cette politique s'inscrit dans un processus plus large susceptible de frapper à la fois les pays dits non-amis et les alliés. D'une part, les Etats-Unis vont très loin dans la logique de l'extraterritorialité de leurs lois. Par exemple, la désignation de la liste d'entités du *Bureau of Industry Security* du Département américain du Commerce comprend non seulement plus de 100 entreprises chinoises, mais aussi des milliers de particuliers et d'entreprises de pays du monde entier. D'autre part, à travers le *Chips Act* et l'*Inflation Reduction Act*, les alliés européens ont dénoncé des mesures jugées discriminatoires et inamicales à leur encontre. Les études récentes montrent bien une forme de découplage « directe » des Etats-Unis avec la Chine. En effet, il se produit au niveau des chaînes de valeur à la fois un « *friendshoring* » (Vietnam) et un « *near-shoring* » (Mexique). Cependant, ces mêmes travaux suggèrent le maintien d'une dépendance « indirecte », les deux pays cités étant intégrés aux chaînes de valeur chinoises.

Le même balancement entre multilatéralité et unilatéralité au niveau des sanctions financières. Ces dernières sont devenues particulièrement importantes après les attaques terroristes du 11 septembre 2001. Les Etats-Unis ont en effet doté le Département du Trésor de capacités de surveillance et de coercition afin de lutter contre le financement du terrorisme international (Farrell et Newman, 2023). Le réseau SWIFT (*Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication*) - services de messagerie standardisée de transfert interbancaire et des interfaces comprenant plus de 7 800 institutions dans plus de 205 pays - a été le centre des préoccupations américaines. Ce réseau en apparence très décentralisé a en fait toutes les caractéristiques d'un réseau hiérarchisé centré autour de quelques devises clefs, le dollar étant au sommet de cette hiérarchie. Ainsi, SWIFT a une structure de réseau en étoile (« *hub-and-spoke* ») où peu d'acteurs ont des liens directs entre eux. Les États-Unis ont ainsi la capacité, même unilatéralement, d'utiliser des effets de panoptique et de goulot d'étranglement pour influencer d'autres pays. La décision du président Donald Trump de retirer unilatéralement les Etats-Unis de l'accord international sur le nucléaire iranien en mai 2018 a conduit l'administration américaine à prendre des mesures visant à isoler financièrement l'Iran à la fois par des mesures primaires à dimension extraterritoriale et des mesures secondaires concernant l'accès à SWIFT. A contrario, la guerre en Ukraine a été l'occasion de réactiver une approche multilatérale en mettant en œuvre des sanctions financières d'ampleur inédite. L'unilatéralité américaine a entraîné un mouvement parfois qualifié d'anti-dollar à la fois dans les pays alliés - comme le montre la désapprobation européenne à la décision américaine de 2018 - et des pays dits du Sud global et de la Russie. Cependant, ces réactions restent pour l'instant très limitées du point de vue de l'utilisation d'un moyen de transaction alternatif au dollar.

On peut s'attendre à une persistance des tensions géopolitiques dans les années qui viennent. La difficulté pour les alliés traditionnels des Etats-Unis est que rien ne garantit que les prochaines administrations américaines adopteront une approche multilatérale. D'une certaine manière, même le multilatéralisme du Président Joe Biden devrait être relativisé tant sur de nombreux points sa politique se situe dans la continuité du Président Donald Trump. Cela devrait inciter en particulier les pays européens à coopérer entre eux pour renforcer leur autonomie stratégique. Du côté de ce que l'on appelle le Sud Global, il est difficile à l'heure actuelle d'y voir une quelconque volonté de structurer différemment l'ordre économique et politique mondial tant les intérêts communs peinent à se manifester. Si la Chine a incontestablement accru son influence dans certains pays traditionnellement proches des Etats-Unis, il n'en demeure pas moins que certains d'eux, à l'instar de Djibouti ou de l'Arabie Saoudite, utilisent l'influence de la Chine comme levier pour obtenir des avantages supplémentaires vis-à-vis des américains. Comme le rappellent opportunément Alexander Cooley et Daniel Nexon (2020), une forme de « shopping » se met en place dans lequel des Etats s'efforcent de tirer des bénéfices des rivalités entre puissances. Tout cela rend les alliances fragiles et le futur très incertain.

A l'instar de Thucydide dans sa Guerre du Péloponnèse, il nous semble qu'une partie importante de ce futur reposera sur les personnalités - et pas seulement sur les rapports structurels mis en avant par les néoréalistes - qui seront en responsabilité dans les principales puissances, y compris en Europe.

Jean-Pierre Allegret, le 14 décembre 2023

RÉFÉRENCES

Une bibliographie plus complète est disponible en cliquant sur le lien suivant [ici](#)

Benjamin J. Cohen (2019), *Currency Statecraft, Monetary Rivalry and Geopolitical Ambition*, The University of Chicago Press, Chicago (USA).

Benjamin J. Cohen (2015), *Currency power, understanding monetary rivalry*, Princeton University Press (USA).

Alexander Cooley et Daniel Nexon (2020), *Exit from Hegemony, The Unraveling of the American Global Order*, Oxford University Press (Roy.-Uni).

Henry Farrell et Newman Abraham (2023), *Underground Empire, How America Weaponized the World Economy*, Allen Lane-Penguin Books, Londres (Roy.-Uni).

Henry Farrell et Newman Abraham (2019), *Weaponized interdependence : How global economic networks shape state coercion*, International Securities, vol. 44, n°1, p. 42-79.

https://doi.org/10.1162/isec_a_00351

G. John Ikenberry (2020a), *A World Safe for Democracy : Liberal Internationalism and the Crises of Global Order*, Yale University Press, New Haven (USA).

G. John Ikenberry (2020b), *The Next Liberal Order, The Age of Contagion Demands More Internationalism, Not Less*, Foreign Affairs, vol. 99, n°4, p. 121-132.